

Communiqué

Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME »

Les Actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 21 Juin 2012 a décidé la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2011.

Le coupon s'élève à 0,070 Dinars (Soixante Dix Millimes) par action de nominal 1 Dinar.

La mise en paiement s'effectuera aux guichets de la STICODEVAM à partir du 13 juillet 2012.